

# Et du côté des mères?

Les mères d'enfants sexuellement abusés sont souvent soupçonnées de complicité, si ce n'est comme favorisant l'inceste père-enfant. De complices elles deviennent très vite coupables.

Or, il faut quand même savoir que dans la grande majorité des abus sexuels d'enfants, les agresseurs sont des hommes. Nous ne faisons pas fonction de juges, mais il faut quand même placer la responsabilité de ces faits là où elle a sa place, et c'est l'auteur.

Les mères vivent dans le même climat que la population en général. Pour elles, comme pour la grande majorité de nos concitoyens l'abus sexuel n'existe

pas. Et surtout pas dans sa famille à elle. Comment envisager en effet que l'homme qu'elle aime fasse une chose aussi effrayante: abuser de son enfant, de leur enfant? Cela ne peut pas, donc ne doit pas être. Ils sont une famille intacte, avec leurs problèmes par-ci, par-là, comme tout le monde, mais de là à soupçonner son mari, il y a vraiment un grand pas.

Il faut retenir que l'auteur d'abus sexuels sur les enfants, les siens ou d'autres, impose le silence à la victime, surtout par rapport à la mère. Tout est mis en oeuvre pour que la mère ne se doute de rien. L'enfant essaie de se comporter aussi normalement que possible, afin que la mère soit tenue dans l'ignorance. Car

**Il faut retenir que l'auteur d'abus sexuels sur les enfants, les siens ou d'autres, impose le silence à la victime, surtout par rapport à la mère. Tout est mis en oeuvre pour que la mère ne se doute de rien.**

que risque-t-il, l'enfant, s'il parle? Ce qui est pour lui la plus précieuse des choses: l'amour de sa mère. De plus il/elle se sent coupable à l'égard de la mère. Ne l'a-t-il/elle pas trahie? Il/elle ne peut pas s'attendre à être entendu, compris et surtout cru par sa mère. L'intérêt à court terme au moins pour l'enfant, c'est de se taire, de ne rien faire paraître et de porter le fardeau tout seul.

Mais il y a des moments où le comportement de l'enfant laisse paraître des problèmes graves. Et la mère va le questionner. Ne croyons pas que l'enfant là encore soit soulagé de pouvoir enfin se confier à sa mère. Il niera encore et la mère sera rassurée. C'est souvent plus tard, beaucoup plus tard, après un divorce p.ex. que l'enfant lui dira tout.

La révélation du secret entraîne chez la mère toute une série de sentiments qui la bouleversent: stupeur, doutes, honte, culpabilité n'a-t-elle donc pas su protéger son enfant? Pourquoi ne l'a-t-elle pas deviné plus tôt? Comment être sûre? Comment croire à des choses pareilles?

Elle doute de l'enfant, comme elle doute d'elle-même. Une fois acquis la certitude que l'enfant dit vrai, elle doit prendre position: pour l'enfant contre le père, pour le père contre l'enfant. Avant de juger les mères il faut se rendre compte que la mère dans beaucoup de cas dépend financièrement et sentimentalement du père, pour elle-même, mais aussi pour le devenir des enfants.- Et puis l'explication avec le père tourne court: il nie tout, la petite a tout inventé, c'est une petite vicieuse, menteuse qui ne cherche qu'à détruire leur famille, pourquoi ne s'en est-elle pas aperçue depuis longtemps? Un autre argument du père peut être de lui reprocher à elle, la mère, de ne pas avoir été une partenaire sexuelle idéale. Or, il a des besoins, lui! Alors n'est-il pas naturel qu'il cherche des compensations que la petite, plus rare-

ment le petit ne pouvait pas lui refuser? C'est là vraiment l'argument massue qui achève le coup de grâce.

Après la révélation du secret la mère a besoin de calme et de soutien pour arriver à une décision juste et si possible rapide. Tous les cas de figure sont possibles: séparation immédiate avec le père et solidarité complète avec l'enfant. Protéger l'enfant en surveillant le père de jour comme de nuit. Porter plainte contre son propre mari ou, ce qui arrive aussi, contre son propre fils, agresseur de sa petite soeur. Est-ce si évident? D'autant plus que le reste de la famille la met sous pression: taire l'affaire, la bonne réputation et tout cela mis en cause sur la base d'allégations d'un enfant qui n'a même pas, dans beaucoup de cas, subi de violences physiques.

Je n'ignore pas qu'il y a des mères qui abandonnent l'enfant, le rejettent complètement parce qu'elles se solidarisent complètement avec le père. Je n'ignore pas non plus que l'abus sexuel de la mère contre l'enfant existe aussi, bien que beaucoup plus rare que dans les cas de parents masculins.

Mais quelle que soit la situation notre premier objectif est d'aider l'enfant, à le sortir de là, s'il n'a pas d'aide à attendre dans sa famille. Mais tout aussi important est le problème de la mère. Il faut lui donner l'occasion de s'exprimer, de dire tout ce qu'elle ressent de positif et de négatif. Et puis la soutenir inlassablement dans ses efforts et les choix qu'elle aura à prendre.

Il est heureux qu'on parle enfin des enfants sexuellement abusés. Encore faut-il ne pas oublier leurs mères et leur offrir toute l'aide dans des situations aussi incroyablement difficiles.

**Dr. M.P. Molitor-Peffer, Planning Familial**